

Mandat de dépôt d'une Autorisation Environnementale

Je soussigné Pierre ROLLAND (LES RECYCLEURS BRETONS), ci-dessous désigné comme « Mandant » déclare sur l'honneur donner mandat à la personne ci-dessous désignée comme « Mandataire », aux fins qu'elle dépose numériquement sur le site Service-public.fr le dossier de ma demande d'autorisation environnementale décrite aux articles L.181-1 et suivants du code de l'environnement, relative au projet « Installation de regroupement, transit et tri de déchets »,

Cadre réservé au MANDANT :

Organisme : LES RECYCLEURS BRETONS
SIRET : 444 894 737 00030
Adresse du siège social : 780 rue du Maneguen
Code postal et ville : 56600 CAUDAN
représentée par :
Nom : ROLLAND
Prénom(s) : Pierre
Né(e) le : 07/11/1967 à Brest

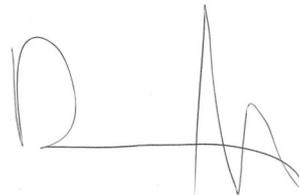
Cadre réservé au MANDATAIRE :

Nom de la personne en charge du dossier : DUREL
Prénom(s) de la personne en charge du dossier : Yann
Organisme : NEODYME BREIZH
SIRET : 828 052 274 00028
Adresse du siège social : 16 Quai Armez – Carré Rosengart
Code postal et ville : 22000 SAINT-BRIEUC

Fait à Caudan,
Le 17/01/2021,
Signature du mandant :



Signature du mandataire :



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents de l'Etat en application du code de l'environnement.

Conformément au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, applicable depuis le 25 mai 2018 et à la loi « informatique et liberté » dans sa dernière version modifiée du 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des informations qui vous concernent.

Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Direction Générale de la Prévention et des Risques. Cette demande écrite est accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée.